



Session extraordinaire 2013-2014

RB

P.V. AEDCI 28

## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration**

### **Procès-verbal de la réunion du 26 juin 2014<sup>1</sup>**

#### Ordre du jour :

Echange de vues avec les membres d'une délégation parlementaire de la Commission des relations internationales et des émigrés du Monténégro

\*

Présents : M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry (remplaçant Mme Cécile Hemmen), Mme Claudia Dall'Agnol, M. Fernand Kartheiser, M. Henri Kox (remplaçant M. Claude Adam), Mme Martine Hansen (remplaçant M. Marc Spautz), M. Edy Mertens (remplaçant M. Gusty Graas), M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer

Delegation du Monténégro :

M. Miodrag Ukovic, Président de la Commission des relations internationales et des émigrés du Monténégro

M. Mico Orlandic, M. Koca Pavlovic, membres de la commission

M. Blagota Marunovic, Conseiller

Mme Sarah Brock, M. Laurent Scheeck, administration parlementaire

Excusés : M. Claude Adam, M. Gusty Graas, Mme Cécile Hemmen, M. Jean-Claude Juncker, M. Marc Spautz

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la commission

\*

**Echange de vues avec les membres d'une délégation parlementaire de la  
Commission des relations internationales et des émigrés du Monténégro**

---

<sup>1</sup> Le présent projet-verbal se base sur les propos tenus en Anglais et sur les notes prises par les membres de l'administration parlementaire au cours de l'entrevue, l'enregistrement de la traduction simultanée n'étant pas disponible.

Le Président de la commission présente les membres présents et souligne les liens entre le Luxembourg et le Monténégro, plus de 5000 Monténégrins vivant dans le pays. Il évoque les efforts du Monténégro de rejoindre l'OTAN et l'Union européenne, efforts qui sont mentionnés positivement dans les rapports de suivi de l'Union européenne. Lors de la Conférence ministérielle de l'Union européenne avec les pays du Balkan de l'Ouest les 7 et 8 mai 2014, cette appréciation a été réaffirmée. Au niveau de l'OTAN, les ministres des Affaires étrangères ont décidé de ne pas se prononcer sur un élargissement au Sommet de septembre 2014, mais de reporter ce sujet à un Sommet ultérieur. L'effort fait par le Monténégro dans le domaine de la sécurité et de la défense est considéré positivement. Le Monténégro figure sur la liste des pays sûrs depuis 2007, ce qui a des répercussions sur les demandes d'asile des ressortissants du Monténégro qui sont désormais rejetés pour la plupart des cas. Le Luxembourg a entamé en 2002 un programme d'aide au développement au Monténégro qui prend fin car le Monténégro a été intégré à l'instrument de préadhésion de l'Union européenne.

L'échange de vues porte essentiellement sur les relations bilatérales, les aspirations du Monténégro à intégrer l'Alliance transatlantique et l'Union européenne et à développer davantage l'indépendance de son système judiciaire. La question de la double nationalité est également évoquée, le Monténégro ne connaissant pas cet instrument. Par contre, il y existe une politique pour soutenir activement la diaspora, ce qui se traduit entre autres par le fait que la Commission des relations internationales est également compétente pour les émigrés. Le Monténégro a pris d'importantes initiatives pour améliorer les relations avec ses voisins.

Luxembourg, le 8 août 2014

La Secrétaire-administrateur,  
Rita Brors

Le Président,  
Marc Angel